

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

FING-002 GGEN
Maîtrise en sciences appliquées

Tiré à part du procès-verbal SCDP-240618

R : 04-SCDP-240618

Sophie LeBlanc Roy, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que les décisions suivantes soient adoptées ».

	Améliorations de la gestion du programme
G-2 COURS	Que le CES de la Faculté d’ingénierie planifie le contenu des cours obligatoires GGEN6055 et GGEN7010 en fonction des dates clés aux études supérieures (ex. CJCC, soumission des demandes de bourses au CRSNG).
G-3 ENCADREMENT	Que le CES de la Faculté d’ingénierie affiche sur le site Web de la faculté les <i>Lignes directrices</i> et les formulaires pour les personnes étudiantes des cycles supérieurs et distribue ces documents systématiquement aux personnes nouvellement inscrites ainsi qu’aux personnes encadrantes, en s’assurant que l’information est à jour.
G-4 R-D-C	Que le CES de la Faculté d’ingénierie entreprenne des initiatives pour favoriser la collaboration et les interactions avec d’autres institutions (ex. co-direction de thèses, conférences ou ateliers annuels) afin de tirer profit des expertises complémentaires et d’augmenter l’impact des travaux de R-D-C réalisés.
G-5 COLLABORATION	Que la présidence du CES de la Faculté d’ingénierie organise une rencontre annuelle avec les personnes encadrantes hors faculté pour assurer une communication régulière et un appui convenable.
G-5 COLLABORATION	Que la présidence du CES de la Faculté d’ingénierie invite le Bureau de soutien à l’innovation (BSI) à rencontrer périodiquement les membres du corps professoral pour favoriser une collaboration étroite avec l’industrie et les organismes externes.
G-6 RECRUTEMENT	Que le CES de la Faculté d’ingénierie participe activement aux discussions en lien avec les actions 1.1.3 et 2.3.2 du Plan opérationnel institutionnel dans le but de bonifier l’offre de bourses aux personnes inscrites aux programmes de M.Sc.A. et de D.Sc.A.

	Projet de modifications mineures
M-1 STRUCTURE	Que le CES de la Faculté d’ingénierie réduise le nombre de crédits requis pour les programmes de M.Sc.A. et de D.Sc.A. pour les aligner avec les autres établissements postsecondaires au Canada.
M-3 ADMISSION	Que le CES de la Faculté d’ingénierie, en collaboration avec le décanat de la FESR, admette des personnes dans le cadre du projet pilote prévu dans le Plan opérationnel institutionnel (action 3.4.5) en permettant la rédaction de la thèse en anglais.
M-4 BANQUE DE COURS	Que le CES de la Faculté d’ingénierie révise les titres des cours pour mieux refléter leur contenu.
M-4 BANQUE DE COURS	Que le CES de la Faculté d’ingénierie révise le contenu des cours régulièrement pour s’assurer qu’il répond aux besoins des personnes inscrites.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que le CES de la Faculté d’ingénierie révise les résultats d’apprentissage généraux (RAG) des cours pour renforcer le développement des compétences en rédaction et en diffusion scientifique ainsi que le développement des compétences transversales et de l’interdisciplinarité.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que le CES de la Faculté d’ingénierie élabore les résultats d’apprentissage de programme (RAP) pour les programmes de M.Sc.A. et de D.Sc.A. en collaboration avec le Centre d'excellence en pédagogie universitaire.
	Amélioration continue
M-4 BANQUE DE COURS	Que le CES de la Faculté d’ingénierie révise le contenu des cours régulièrement pour s’assurer qu’il répond aux besoins des personnes inscrites et à l’évolution de la discipline.

Vote sur R : 04

unanime

ADOPTÉ